

**BULLETIN AGROMÉTÉOROLOGIQUE
DÉCADAIRE****Situation météorologique****Prévision saisonnière des précipitations 2019**

D'après les résultats de la prévision saisonnière des précipitations élaboré en fin mai 2019, il est prévu un retard dans l'installation de la saison des pluies sur une bonne partie du territoire. En outre, il est attendu, pour la période juillet-août-septembre, un cumul pluviométrique normale à déficitaire sur la partie nord et la façade ouest du pays et normale sur le reste du territoire, avec une probabilité de quelques poches excédentaires sur la partie Sud-Est.

Situation pluviométrique

A ce jour, aucune pluie significative n'a été enregistrée sur tout le territoire depuis le début du mois de mai.

En réalité, des événements pluvieux ont été notés durant les premières décades de mai et de juin 2019 et se sont limitées essentiellement dans les régions de Tambacounda et de Kédougou. Les quantités reçues sont comprises entre 1 et 7 mm. Parmi les postes suivis, Salémata a reçu la quantité la plus importante, 7 mm le 10 juin.

A la même période en 2018, la démarrage bien que timide était meilleur car la région de Kédougou avait déjà démarré sa saison (le 03 juin).

Le démarrage qui commence à être tardif dans la zone Sud Est, semble confirmer les résultats de la prévision saisonnière des précipitations.

Perspectives de la deuxième décade de Juin 2019

Pour la décade à venir, les conditions météorologiques resteront stables sur la majeure partie du pays hormis l'extrême Sud où des risques de pluies sont prévues sur la période du 12-13 juin. Toutefois du 19-20 juin, le ciel deviendra nuageux à couvert sur le Sud du territoire avec des possibilités de pluies fines par endroits.

Sommaire

- **Météo:** Aucune pluie significative enregistrée sur tout le pays
- **Agriculture:** Poursuite mise en place et cession des intrants
- **Protection des végétaux:** Oiseaux granivores dans les zones rizicoles
- **Situation pastorale:** Baisse des foyers de gourme et de grippe équine
- **Situation des marchés:** Approvisionnement faible des marchés en produits locaux
- **Sécurité alimentaire:** Mise en place d'un plan national de riposte

Stations	Dates de début de la saison culturale		
	2019	2018	Normale
Saint Louis	–	22 aout	24 juillet
Podor	–	23 aout	1er aout
Matam	–	27 juin	7 juillet
Ranérou	–	27 juin	11 juillet
Louga	–	10 aout	19 juillet
Linguère	–	18 juil.	11 juillet
Diourbel	–	19 juil.	02 juillet
Bambey	–	27 juin	06 juillet
Thiès	–	25 aout	11 juillet
Mbour	–	19 juil.	12 juillet
Dakar Yoff	–	23 aout	19 juillet
Fatick	–	27 juin	02 juillet
Kaolack	–	27 juin	25 juin
Kaffrine	–	27 juin	22 juin
Koungheul	–	27 juin	17 juin
Nioro du Rip	–	27 juin	22 juin
Tambacounda	–	27 juin	12 juin
Goudiry	–	27 juin	10 juillet
Bakel	–	27 juin	04 juillet
Kédougou	–	03 juin	31 mai
Kolda	–	13 juin	11 juin
Vélingara	–	13 juin	15 juin
Ziguinchor	–	27 juin	15 juin
Cap Skirring	–	6-juil	17 juin

Situation agricole

Introduction

Les activités agricoles restent dominées dans l'ensemble par les travaux pré-hivernage de défrichage, de nettoyage et de brûlis des champs, le décortiquage de l'arachide coque, l'égrenage des épis de maïs, la poursuite des mises en place et des cessions des intrants (semences, engrais) et du matériel agricole.

I. Mise en place des intrants

1.1. Les semences

L'Etat a décidé, de poursuivre la politique de subvention des intrants agricoles pour la Campagne agricole. A cet effet, le Ministère de l'Agriculture et de l'Équipement Rural a pris la **lettre circulaire N° 0478/MAER/DA du 20 mai 2019** fixant les prix de cession des intrants subventionnés pour la campagne agricole 2019/2020.

1.1.1. Semences d'arachide

L'objectif global de mise en place des semences subventionnées au niveau des communes rurales est de **75 000 tonnes** dont **15 000 tonnes** de semences écrémées et **60 000 tonnes** de semences certifiées.

La mise en place des semences d'arachide a démarré dans la 2^e et 3^e décade du mois de mai et a atteint presque toutes les localités du pays et se poursuit normalement.

1.1.2. Semences d'espèces diverses

Pour les espèces diverses, l'objectif de mise en place est de : *2 000 tonnes pour le maïs, *1 000 tonnes pour le sorgho, *100 pour le fonio, *11 500 tonnes pour le niébé ;*300 tonnes pour le sésame et 13 500 ha pour le manioc.

Il faut noter que dans le but de pallier aux prévisions saisonnières de la campagne 2019/2020 et éventuellement maximiser les productions, le Ministère de l'Agriculture et de l'Équipement rural va privilégier les variétés à cycle court et tolérantes à la sécheresse pour les céréales et les légumineuses.

1.2. Engrais

L'objectif de mise en place d'engrais toutes formules confondues est de 81 900 tonnes dont **51 750 000 tonnes** de NPK et **30 150 tonnes** d'urée. Les notifications se poursuivent et les objectifs de mise en place peuvent évoluer.

II Dynamique des semis

Les semis à sec pour le mil se poursuivent dans la plupart des régions. A la première décade du mois de juin 2019, les semis en humide n'ont pas encore démarré sur toute l'étendue du territoire national.

Situation phytosanitaire

Résumé :

La campagne phytosanitaire de contre saison chaude est caractérisée par une présence, plus ou moins importante, d'oiseaux granivores au niveau des zones rizicoles du Sénégal. D'autres prédateurs, tels que la chenille légionnaire d'automne dans le Matam et le Podor et des criquets puant au sud, s'invitent à la campagne.

Oiseaux (*Quelea quelea* et *Passer luteus*)

La campagne de contre saison chaude du riz est actuellement en début de phase sensible (tallage et épiaison). Les départements de Dagana, Podor, Matam et Vélingara sont confrontés à la présence d'oiseaux de diverses espèces. L'identification de nouveaux dortoirs et reposoirs sont aussi notées.

La DPV a effectué des traitements au niveau des périmètres de Matam (100 litres), Dagana (175 litres) et Podor (25 litres), par contact direct sur dortoirs et reposoirs. Au niveau du Bassin de l'Anambé (Vélingara), un dortoir sur le typha, constitué majoritairement de *Quelea quelea* a été découvert près des parcelles de riz. Vu l'importance des oiseaux, des traitements sont en cours.

Chenilles Légionnaires d'Automnes (*Spodoptera frugiperda*)

Actuellement, la situation de la chenille légionnaire d'automne est devenue calme bien que nous ayons noté des apparitions entre les mois de février, mars et avril sur le maïs dans la zone de Matam et de Podor.

Situation phytosanitaire (suite)

A Orkadiéré, Ganguel, Waoundé, Diella ..., le maïs, à différents stades (plantule, montaison et maturation) est attaqué par *S. frugiperda*. Pour le traitement, du Titan 25EC est utilisé aux doses de 40 à 50ml pour 15L d'eau.

Par contre, à Loukhou (département de Podor/arrondissement de Gamadji saré,), au vu du stade de développement avancé, le maïs n'a pu être pris en charge. .

Criquet puant

AuA Orkadiéré, Ganguel, Waoundé, Diella ..., le maïs, à différents stades (plantule, montaison et maturation) est attaqué par *S. frugiperda*. Pour le traitement, du Titan 25EC est utilisé aux doses de 40 à 50ml pour 15L d'eau. Par contre, à Loukhou (département de Podor/arrondissement de Gamadji saré,), au vu du stade de développement avancé, le maïs n'a pu être pris en charge.

Situation pastorale

I. Situation alimentaire et état du cheptel

1.1. Etat des pâturages

A Saint Louis, les pâturages ont presque disparu et la plupart du cheptel a transhumé vers Linguère (Tessekré, widou) et dans le Podor (Tatki). Le reste du cheptel se rapproche des casiers pour l'exploitation de la canne à sucre de la CSS, des autres agrobusiness qui font du riz et du pâturage aérien.

A Kaffrine, les pâturages sont assez bien fournis mais la qualité diminue à causes de l'assèchement des herbes et le piétinement. Le tapis herbacé est fortement entamé par l'arrivée massive d'animaux transhumants. Un léger déficit du fait de l'étroussure des zones de pâturages et de la forte concentration d'animaux due à la présence de forages est noté dans les communes de Sagna, de Diankésouf et de Touba Mbella.

Le disponible alimentaire est toujours sur place mais la rareté du fourrage nécessite une complémentation (voir une assistance) au niveau de certaines zones.

1.2. Etat d'embonpoint des animaux

L'état d'embonpoint des animaux est encore acceptable. Cependant, on commence à observer des pertes de poids important chez les sujets âgés.

1.3. Prix de l'aliment du bétail

L'aliment usiné est vendu entre 8000 et 9000 FCFA le sac de 40 kg et le tourteau de graine de coton en provenance du Mali à 9000 FCFA le sac de 50 Kg.

Le prix du sac de fane d'arachide est actuellement entre 3000 et 3500 frs au niveau des villages. Les sous-produits agricoles et résidus de récolte sont actuellement disponibles.

II. Abreuvement du bétail

Pour l'abreuvement du bétail, les puits et forages ont repris le relais des mares quasiment tarées.

III. Mouvements du bétail

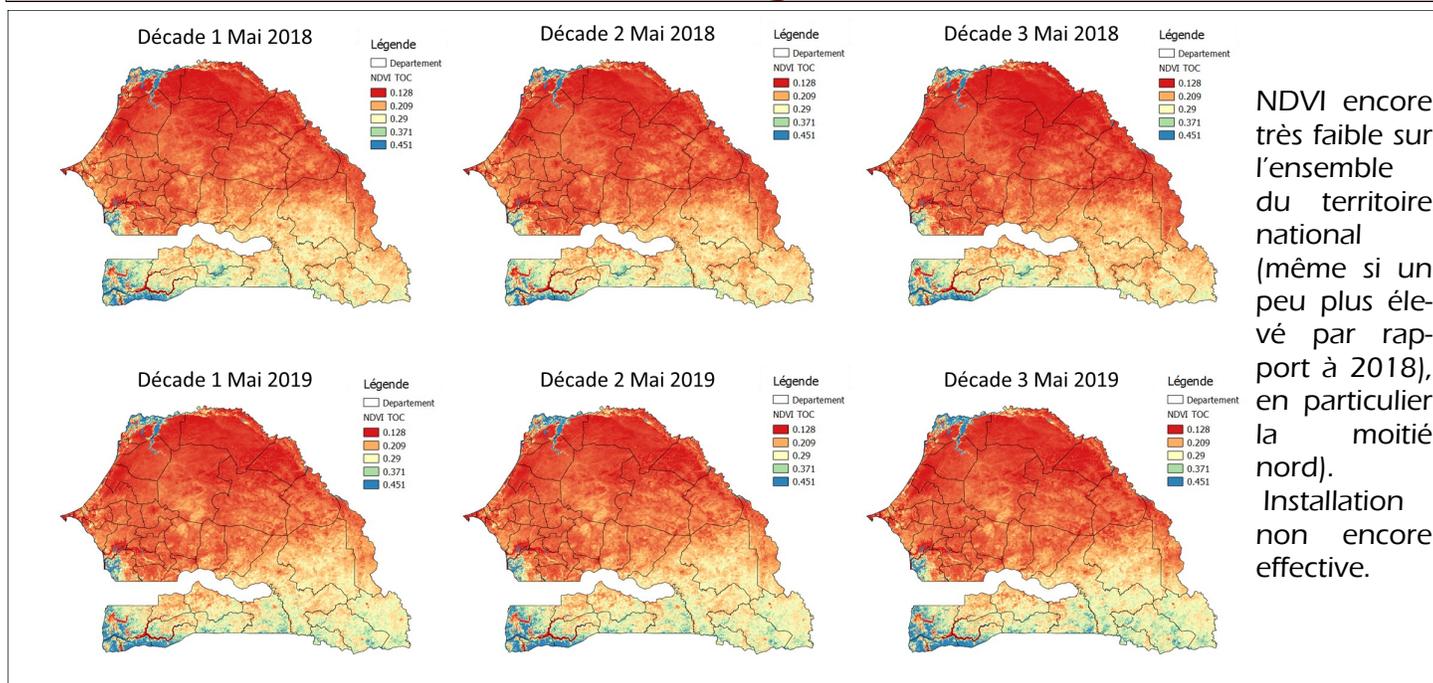
Dans le département de Kaffrine, Les éleveurs de Rongothie (Gniby) ont transhumé vers les communes de Kathiote et Ndiognick du fait du manque d'eau dans cette localité. Les grands troupeaux de la zone de cultures (Arrondissement de Kataké) qui avaient transhumé durant l'hivernage du fait de l'absence de parcours de bétail et de zones de pâturages sont de retour. Dans les communes de Kathiote et Diocoul Mbelbouck, on note la présence de campements de transhumants en provenance des régions de Louga, Saint-Louis et Matam.

Le département de Malem-Hodar a reçu des transhumants en provenance des départements de Linguère, Podor et Walo, Fatick et Thiés. Les animaux sortis du département de Malem-Hodar vont essentiellement au niveau des départements de Kaffrine, Birkelane et Kaolack.

IV. Situation zoo sanitaire

Les maladies enregistrées : Grippe équine/gourme, distomatose Ovine, distomatose bovine, pasteurellose Ovine. Des mesures adéquates ont été prises pour juguler ces foyers.

Suivi de la végétation



Plan national de riposte contre l'insécurité alimentaire

Le gouvernement du Sénégal compte dérouler un Plan National de Riposte (PNR), durant la période de soudure : juin-juillet-août 2019. Il portera sur les volets assistance alimentaire, nutritionnelle et pastorale.

Le volet assistance alimentaire sera destiné aux 13 départements qui ont une proportion de ménage en crise comprise entre 5 à 15 % de la population analysée (Cf. tableau ci-après).

Départements	% population en ph3	Prévalence insécurité alimentaire	Prévalence de la MAG	Nombre personnes à assister	Nombre ménages à assister
SALEMATA	13%	58,50%	9,70%	3500	438
KOUMPELOUM	12%	32,40%	8,10%	19036	2380
GOUDIRY	14%	29,70%	8,10%	19859	2482
SARAYA	5%	27,90%	9,70%	3088	386
GUINGUINEO	5%	21,70%	8,50%	6925	866
KOLDA	6%	17,70%	5,80%	17748	2219
MYF	5%	15,30%	5,80%	8302	1038
PODOR	5%	14,50%	10,80%	21129	2641
RANEROU	15%	10,80%	10,80%	9305	1163
KANEL	8%	8,80%	10,80%	23077	2885
MATAM	6%	8,20%	10,80%	19775	2472
LINGUERE	5%	5,30%	11,10%	13896	1737
DIOURBEL	6%	2,50%	7,10%	19366	2421
Total				185 006	23 126

Le volet nutritionnel se focalise sur la fourniture d'un paquet intégré d'activités de prévention et de prise en charge au niveau communautaire et au niveau du système de santé. Compte tenu du fait que la MAS est une urgence médicale, 19 503, soit 2% de la cible à dépister sont attendus au niveau des 9 régions, à savoir Kaolack, Sédhiou, Tambacounda, Kédougou, Kaffrine, Louga, Matam, Kolda et Saint Louis (département de Podor). Pour ceux souffrant de Malnutrition Aigüe Modérée 40 201 sont attendus dans les mêmes régions.

L'opération sauvegarde du bétail (OSB) va concerner 25% du cheptel de zones menacées, il s'agit pour l'essentiel de la zone nord (Podor, Dagana, Matam, et Linguère) et des zones d'accueil (Tambacounda, Koumpentoum et Koungheul). Le bétail touché et constitué de 278 791 bovins, 563 886 ovins, de 439 789 caprins et 13 585 équins, soit 360 480 UBT.

Le coût du PNR s'élève à 9 537 281 691 Francs CFA (cf tableau ci-dessous)

Synthèse du financement global du Plan National

de Riposte (PNR) 2019

Durée d'intervention du PNR 2019 des différents volets	Financement sollicité (FCFA)
Volet Assistance alimentaire sur 3 mois	2 969 696 600
Volet assistance pastorale sur 45 jours	3 020 992 359
Volet nutrition sur 6 mois (mai-octobre 2019)	3 546 592 732
Total	9 537 281 691

Situation des marchés

I. Approvisionnement des marchés

Le niveau d'approvisionnement des marchés en produits locaux (céréales sèches, légumineuses) est faible dans les marchés ruraux de collecte et moyen dans ceux de regroupement. Cependant, les marchés sont abondamment approvisionnés en produits horticoles locaux de grande consommation (oignon, pomme de terre), qui ont fait l'objet d'une forte demande motivée par la célébration de la fête de korité.

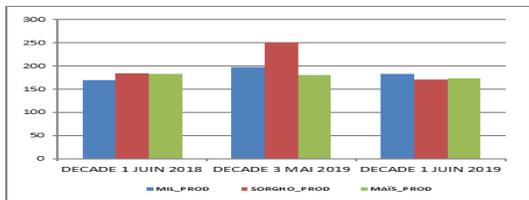
II. Marchés ruraux de collecte

Les prix au producteur des céréales locales sèches s'affichent à : **185 F CFA/kg** (mil), **170 F CFA/kg** (sorgho), **175 F CFA/kg** (maïs). On note baisse pour toutes les céréales : **-8%** (mil), **-47%** (sorgho), **-4%** (maïs). Ces diminutions s'expliquent par la faiblesse de la demande pour ces produits au profit des légumes, du bétail et de la volaille.

Par rapport à leurs niveaux de la même décade 2018, les variations s'établissent comme suit : **+7%** (mil), **-8%** (sorgho), **-6%** (maïs).

Les prix au producteur des légumineuses se situent à : **765 F CFA/kg** (niébé), **225 F CFA/kg** (arachide coque), **440 F CFA** (arachide décortiquée). Les variations décadaires se présentent comme suit : **-38%** (niébé) et **-19%** (arachide coque), **-14%** (arachide décortiquée). Comparés à leurs niveaux de 2018, les prix pratiqués en 2019 sont supérieurs, avec des variations de : **+55%** (niébé), **+13%** (arachide coque), **+2%** (arachide décortiquée).

Graphe 1 : Prix au producteur des céréales



III. Marchés de consommation

Les prix de détail des céréales locales sèches s'affichent comme suit : **220 F CFA/kg** (mil souna, maïs), **265 F CFA** (sorgho). Au

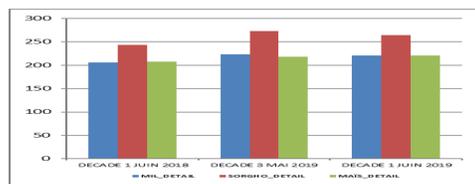
cours des deux dernières décades, les prix sont demeurés relativement stables. La comparaison annuelle, indique une légère supériorité des prix pratiqués en 2019. Les variations s'établissent comme suit : **+6%** (mil, maïs), **+8%** (sorgho). Le prix du riz local décortiqué qui se situe à **285 F CFA/kg**, reste stable au cours des deux dernières décades, mais reste plus élevé (**+6%**) par rapport à son niveau de la même décade 2018 (**270 F CFA/kg**).

Les prix des céréales importées sont demeurés constants par rapport aux périodes de comparaison.

Les prix de détail par kilogramme des légumineuses s'élèvent à : **885 F CFA** (niébé), **255 F CFA/kg** (arachide coque), **510 F CFA** (arachide décortiquée). Les variations des prix de ces produits, au cours des deux dernières décades, s'établissent comme suit : **+6%** (niébé), **-9%** (arachide coque), **-6%** (arachide décortiquée). Par rapport à la même période 2018, les variations annuelles de ces produits, sont de **+43%**, **+9%** et **+2%**, respectivement.

Les prix de détail des légumes locaux s'affichent comme suit : **295 F CFA/kg** (oignon), **440 F CFA/kg** (pomme de terre), **450 F CFA/kg** (manioc), **340 F CFA/kg** (patate douce)

Les prix moyens du bétail par sujet : **181 500 F CFA** (bovin), **76 000 F CFA** (ovin), **30 000 F CFA** (caprin), **3 000 F CFA** (poulet).



III. Perspectives

L'installation prochaine de l'hivernage va changer la configuration du fonctionnement des marchés. Cette nouvelle phase de commercialisation des produits agricoles, serait marquée par une amélioration des offres dans les marchés ruraux de collecte, du fait des déstockages des paysans destinés à satisfaire la demande des besoins en semences en zones rurales. Cette situation se traduirait par un renchérissement des prix qui amorcerait des hausses saisonnières marquant la période de soudure.

Groupe de Travail Pluridisciplinaire

Agence Nationale de l'Aviation Civile et de la Météorologie
 Aéroport Léopold S. Senghor B.P. 8257 Dakar-Yoff _ Sénégal
 Téléphone : +221 33 869 53 39 Fax : +221 33 820 13 27
 Messagerie : gtp-senegal_dmn@yahoo.fr

Créé dans le cadre du Programme AGRHYMET, le GTP a pour objectif de contribuer à l'alerte précoce pour la sécurité alimentaire en fournissant des informations complètes sur la campagne agricole. Sa coordination technique est assurée par l'Agence Nationale de l'Aviation Civile et de la Météorologie (ANACIM). Le groupe composé des services intervenant dans le domaine de la production agricole (Hydrologie, Agriculture, Protection des Végétaux, Elevage, Centre de Suivi Ecologique, Commissariat à la Sécurité Alimentaire, Direction de l'Analyse, de la Prévision et des Statistiques...) publie à la fin de chaque décade un Bulletin Agrométéorologique Décadaire destiné aux autorités nationales, aux bailleurs de fonds et aux techniciens, à la presse etc.

Dans le cadre de la mise en place du Cadre Mondial des services climatologiques, ce groupe a été élargi aux assurances agricoles, INP, CNCR, CONGAD, ANCAR, URAC, Direction Santé Publique, DPVE et à la presse...